

Régulateur céréales

MEDAX® MAX

Votre repère flexibilité et rendement !

- **Efficacité anti-verse de très haut niveau :**
Medax® Max sécurise le rendement et la qualité de la récolte
- **Simplicité d'utilisation :**
un seul régulateur pour toutes les céréales*, large période d'application
- **Sérénité d'utilisation :**
une efficacité peu dépendante des conditions météo

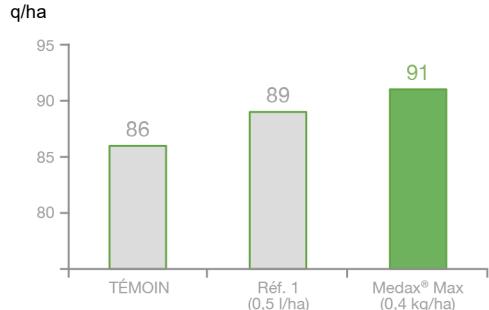
* hors seigle



MEDAX® MAX SÉCURISE LE RENDEMENT ET LA QUALITÉ DE LA RÉCOLTE

Blé tendre d'hiver

Un très haut niveau d'efficacité



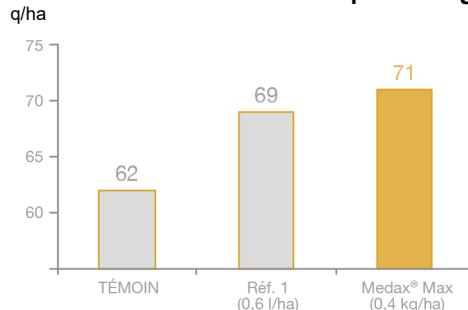
Rendement dans des essais versés (n=4)

Application stade BBCH 31-32

Indice de verse dans les témoins : 58

Orge d'hiver

Une référence technique sur orge d'hiver



Rendement dans des essais versés (n=6)

Application stade BBCH 31-32

Indice de verse dans les témoins : 49

MEDAX® MAX SIMPLIFIE L'UTILISATION DU REGULATEUR

LARGE PÉRIODE D'APPLICATION :

efficace dès épi 1 cm sur blés

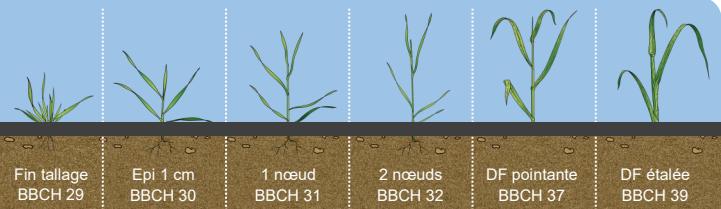
UN SEUL RÉGULATEUR

pour les blés, orges, avoines et triticale



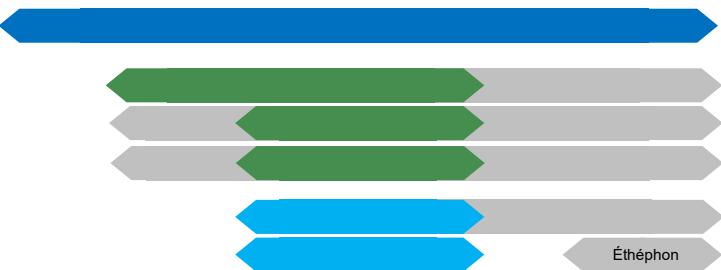
- Risque faible à moyen
- Risque moyen
- Risque fort

STADES
D'APPLICATION SELON
LE RISQUE DE VERSE



Souplesse d'emploi

- Blé tendre d'hiver
- Orge d'hiver
- Orge de printemps
- Triticale



MEDAX® MAX POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ VIS-À-VIS DES CONDITIONS CLIMATIQUES

EFFICACITÉ PEU DÉPENDANTE DES CONDITIONS MÉTÉO :

- Medax® Max est efficace dès 8°C (10°C pour le trinéxapac-éthyl)
- Medax® Max est efficace même en situation de faible luminosité

Appliquer Medax® Max sur des céréales en bon état végétatif : éviter les périodes de stress hydrique, de faim d'azote et de carence.



DES ATOUTS GRÂCE À LA SYNERGIE ENTRE PROHEXADIONE + TRINEXAPAC

Meilleur ancrage racinaire pour plus d'efficacité



Très haut niveau d'efficacité anti-verses sur orge

Indépendance vis-à-vis des conditions climatiques

Souplesse stade et polyvalence culture

OUTIL DIAGNOSTIC RISQUE DE VERSE : POUR RAISONNER L'EMPLOI DU REGULATEUR



Raisonner les applications et optimiser le retour sur investissement régulateur, en déterminant le risque de verse des céréales avec l'outil diagnostic risque de verse*.

*Disponible sur mobile : www.bASF-agro.fr/verse ou en flashant ce code



QU'EST-CE QUE MEDAX® MAX?

MEDAX® MAX - 3 Kg	
AMM	N° 2170933
Composition	50 g/kg prohexadione-calcium + 75 g/kg trinéxapac-éthyl
Formulation	WG (Granulés dispersables)
Usages autorisés et doses autorisées	Limitation de la croissance des organes aériens. Blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, tritcale, avoine d'hiver : 0,75 kg/ha Avoines de printemps et blés de printemps : 0,5 kg/ha Orge d'hiver : 1 kg/ha Orge de printemps : 0,75 kg/ha.
Stades d'application	du stade BBCH 29 au stade BBCH 39
ZNT aquatique	5 mètres
Nombre max. d'application/ ha /an	1/an - céréales d'hiver : fractionnement possible en 2 applications (sauf pour avoine d'hiver)
DAR	F (BBCH 39)
DRE	6 heures

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

IFBM Medax® Max est inscrit sur la liste des spécialités phytopharmaceutiques testées et acceptées sur orge de brasserie.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenant d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 166CERE1022R - Octobre 2022.

Medax® Max : SGH09 – H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement - EUH208 Peut produire une réaction allergique. Contient du trinéxapac-éthyl.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.